

Nantes, le 2 décembre 1996

N° 96.79- DEL/NT/HG/FB

PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Direction des Affaires Décentralisées
et de l'Environnement
Bureau de la Protection de l'Environnement

44035 NANTES CEDEX 1

Objet : Commune de Mesquer, construction d'une nouvelle digue de protection du port de Toulru.
V/Réf. : Votre envoi du 25/10/1996

Monsieur le Directeur,

Le dossier cité en objet, que vous nous avez communiqué, a fait l'objet d'une étude attentive, ainsi que de deux visites sur le site, en été et en automne 1996.

Vous demandez l'avis de l'IFREMER sur le projet envisagé, ainsi que nos observations éventuelles sur la notice d'impact et sur l'étude sédimentaire.

1) Etude sédimentaire

Nous partageons l'approche, les observations et les conclusions de cette étude. Le résumé non technique exprime clairement l'impact à attendre de l'aménagement prévu, ainsi que les mesures d'accompagnement.

L'étude elle-même, par son approche historique, situe le projet dans la continuation de l'aménagement existant. Les effets prévus vont amplifier ceux qui sont déjà observés sur le site : régression de la plage, envasement, accumulation d'algues, fragilisation de la falaise, avec nécessité de mise en place de nouvelles protections.

2) Notice d'impact

Celle-ci précise le projet lui-même : extension de la défense portuaire, justifiée par la demande en emplacements pour la plaisance et même pour la pêche (3 navires de 10 m.).

Sans porter de jugement sur l'argumentaire du projet lui-même, l'impact à en attendre est clairement décrit. Nous nous questionnons sur l'opportunité de cet aménagement qui aboutira à la portuarisation inévitable du site. Ce choix doit être pris en toute connaissance des conséquences de l'aménagement.

Par ailleurs, nous suggérons que ce type de projet d'aménagement soit envisagé dans le cadre d'une réflexion globale à l'échelle du département.

Espérant que ces quelques remarques pourront venir en aide à l'Administration dans l'élaboration de son avis sur ce projet, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Chef du Laboratoire DEL Nantes,

H. GROSSEL

Copies : D/CN
DEL/AA (Brest)
QAM St Nazaire
DDAM (44)